



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2013

(en application de l'article L 451-1-2 III du Code Monétaire et Financier et de l'article 222-4
et suivants du Règlement Général de l'AMF)

SOMMAIRE

ATTESTATION DU RESPONSABLE	3
RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL	4
COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2013	19
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2013	27
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE	55

ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés intermédiaires résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Villejuif, le 26 août 2013



Olivier Nicolas

Directeur Finances et Grands institutionnels

RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL

1. ACTIVITE ET INFORMATIONS FINANCIERES	5
Environnement économique et financier	5
Compte de résultat consolidé	6
2. FACTEURS DE RISQUES	8
2.1 Risque de crédit	8
2.1.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2013	8
2.1.2 Perspectives d'évolution sur le second semestre 2013	12
2.2 Risque de marché	12
2.2.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2013	12
2.2.2 Perspectives d'évolution sur le second semestre 2013	13
2.3 Risque de gestion de bilan	13
2.3.1 Risque de liquidité et de financement	13
2.3.2 Risque de taux d'intérêt global (RTIG)	14
2.4 Risque opérationnel	15
2.4.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2013	15
2.4.2 Perspectives d'évolution sur le second semestre 2013	16
2.5 Risques juridiques	17
2.6 Risque de non-conformité	17
2.6.1 Protection de la clientèle	17
2.6.2 Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme	17
2.6.3 Prévention de la fraude interne et externe	18

1. Activité et informations financières

Environnement économique et financier

Le ferme engagement de Mario Draghi, responsable de la Banque centrale européenne (BCE), à prendre toutes les mesures nécessaires pour sauvegarder l'intégrité de la zone euro, et l'annonce en septembre 2012 d'un programme de rachats illimités de titres de dette sous conditions strictes auront marqué un tournant dans la crise des dettes souveraines en contribuant à une stabilisation des marchés.

La tendance de fond à la décompression des primes de risque sur les marchés obligataires s'est poursuivie au premier semestre 2013 en dépit d'une succession d'événements sources d'incertitude et de volatilité. En février, le résultat des élections italiennes a renvoyé l'image d'un paysage politique fragmenté avec un problème de gouvernabilité. La réaction des marchés a été moins violente qu'on aurait pu le craindre et, après des semaines d'atermoiements, la formation d'un gouvernement a été accueillie favorablement. Même la gestion chaotique du dossier chypriote fin mars n'a pas provoqué les effets de contagion tant redoutés.

En revanche, la situation économique a continué à se détériorer au premier trimestre, en France entrée officiellement en récession (-0,2 % en séquence trimestrielle) pour la deuxième fois en moins de cinq ans et en Allemagne avec une croissance à l'arrêt (0,1 % trimestre sur trimestre). L'activité en Italie s'est aussi à nouveau contractée de -0,6% et en Espagne de -0,5%.

En zone euro, la stratégie de sortie de crise, fondée sur l'austérité pour alléger le poids des dettes et sur la compression des coûts salariaux pour regagner en compétitivité, s'accorde mal avec l'idée de reprise. Les chiffres de croissance au deuxième trimestre attestent certes d'un léger mieux, mais il n'est encore question que d'une stabilisation de l'activité à un bas niveau.

Les signaux de reprise sont plus tangibles aux États-Unis, l'emploi et la consommation ayant soutenu l'activité en première partie d'année. Le patron de la Réserve fédérale américaine (Fed) a toutefois annoncé en juin son intention de ralentir son programme d'achat d'actifs, provoquant de très vives réactions des marchés, hostiles à toute idée de siphonage du réservoir de liquidité qui leur sert de carburant.

Perspectives au second semestre 2013

La croissance américaine s'appuie, selon nous, sur des fondamentaux suffisamment robustes pour que l'argument liquidité laisse progressivement place à celui de la reprise. La croissance devrait progressivement accélérer (1,9 % en 2013 et 2,8 % en 2014) sans remontée intempestive des taux d'intérêt, ceci grâce à une bonne gestion de la Fed pour franchir, avec succès, les différentes étapes de sa stratégie de sortie.

La zone euro, ancrée dans une récession profonde et prolongée (-0,7 % en moyenne en 2013), est vulnérable aux aléas financiers. Le retour timide de la confiance et les bourgeons de reprise ne résisteraient pas à une remontée trop rapide des taux d'intérêt. Ceci dit, même à écarter ce risque, le redressement de l'activité attendu en deuxième partie d'année s'annonce lent et laborieux, avec comme unique ressort un couple exportations-investissements qui devrait permettre d'arrimer progressivement la zone euro au cycle de reprise mondiale.

L'inflation n'étant pas un souci, la BCE devrait maintenir des conditions monétaires ultra-accommodantes avec, si besoin est, une nouvelle baisse de son taux directeur ou un assouplissement supplémentaire des conditions de liquidité.

La propagation de la hausse des taux américains est néanmoins inévitable pour les souverains européens de meilleure signature, mais avec une compression des primes de risque pour les pays du Sud, financièrement fragiles, en phase avec l'amélioration conjoncturelle et les avancées sur le front de la consolidation budgétaire. Le repli attendu de l'euro devrait constituer un soutien opportun aux exportations, en améliorant la compétitivité de la zone.

Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
Produit net bancaire	1 866	3 804
Résultat brut d'exploitation	602	1 245
Résultat d'exploitation	442	927
Résultat net consolidé	292	613
Résultat net part du groupe	292	596

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013				
	Banque de proximité en France	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Gestion pour compte propre et divers	Total
Produit net bancaire	1 935	(5)	(5)	(59)	1 866
Charges d'exploitation	(1 245)			(19)	(1 264)
Résultat brut d'exploitation	690	(5)	(5)	(78)	602
Coût du risque	(158)			(2)	(160)
Résultat d'exploitation	532	(5)	(5)	(80)	442
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence					-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	6				6
Variation de valeur des écarts d'acquisition					-
Résultat avant impôt	538	(5)	(5)	(80)	448
Impôts sur les bénéfices	(187)	2	2	27	(156)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées					-
Résultat net de la période	351	(3)	(3)	(53)	292
Participations ne donnant pas le contrôle					-
Résultat net part du Groupe	351	(3)	(3)	(53)	292

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012				
	Banque de proximité en France	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Gestion pour compte propre et divers	Total
Produit net bancaire	2 013	(5)	(10)	(23)	1 975
Charges d'exploitation	(1 246)			(18)	(1 264)
Résultat brut d'exploitation	767	(5)	(10)	(41)	711
Coût du risque	(144)			(2)	(146)
Résultat d'exploitation	623	(5)	(10)	(43)	565
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence					-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1			1	2
Variation de valeur des écarts d'acquisition					-
Résultat avant impôt	624	(5)	(10)	(42)	567
Impôts sur les bénéfices	(209)	2	3	14	(190)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées					-
Résultat net de la période	415	(3)	(7)	(28)	377
Participations ne donnant pas le contrôle				17	17
Résultat net part du Groupe	415	(3)	(7)	(45)	360

LCL continue de soutenir l'économie en accompagnant les entreprises et les particuliers dans le financement de leurs projets. Le premier semestre 2013 continue à s'inscrire dans les tendances de l'année 2012, associant la hausse de la collecte à un développement maîtrisé des crédits.

Les **encours de crédit** progressent ainsi de 1,3 % sur un an et s'élèvent à 88,9 milliards d'euros au 30 juin 2013. Cette croissance est soutenue par les crédits à l'habitat qui, à 55,3 milliards d'euros, progressent de 2 % sur un an, ainsi que par les crédits aux professionnels et aux entreprises, qui atteignent 27 milliards d'euros et présentent un accroissement de 1,2 % par rapport à juin 2012.

Soutenues par une activité commerciale dynamique, les **ressources clientèle** atteignent 160,8 milliards d'euros, en hausse de 6,1 % en un an. Ainsi, les encours de bilan, en hausse de 9,1 % sur un an, sont tirés par la progression des livrets (+ 15,2 %) et celle des comptes et dépôts à terme (+ 17,6 %). Les encours de collecte hors bilan, pour leur part, augmentent de 3,0 % sur un an, notamment grâce à la collecte sur l'assurance-vie qui est en progression de 7 % sur la période.

Le ratio crédit/collecte s'améliore ainsi de 4 points sur un an et s'établit à 112 % à fin juin 2013, à comparer à 116 % à fin juin 2012.

Le **produit net bancaire** de la Banque de proximité s'établit à 1 935 millions d'euros, en baisse de 3,9 % par rapport au premier semestre 2012. Après retraitement de la provision épargne logement et de la reprise de provision sur l'amende « échange image chèques » (EIC), il présente une quasi-stabilité, affichant une variation de -0,1 %.

Compte tenu de l'impact des nouvelles taxes fiscales et sociales, les frais généraux restent maîtrisés. Ils affichent une baisse de 0,1 % par rapport au premier semestre de l'année précédente.

Après retraitement de la provision épargne logement et de la reprise de provision sur l'amende EIC, le coefficient d'exploitation se maintient à un niveau stable par rapport au premier semestre 2012, à 63,7 %.

Le **coût du risque** augmente de 9,7 % par rapport au semestre de l'année précédente. Rapporté aux encours de crédit, il est stable par rapport au 30 juin 2012. Le taux de créances dépréciées sur encours ressort à 2,4 %, stable par rapport à juin 2012. Le taux de couverture des créances dépréciées (y compris les provisions collectives) atteint 74,5 % contre 77,4 % au 30 juin 2012.

Au total, le **résultat net** de la Banque de proximité s'établit pour le semestre à 351 millions d'euros, en baisse de 1,8 % (après retraitement de la provision épargne logement et de la reprise de provision sur l'amende EIC) par rapport au premier semestre 2012.

2. Facteurs de risques

La gestion des risques, inhérente à l'exercice des activités bancaires, est au cœur du dispositif de contrôle interne de LCL, depuis l'initiation des opérations jusqu'à leur maturité finale.

L'organisation, les principes et outils de gestion et de surveillance des risques sont décrits dans le rapport annuel 2012, dans le chapitre consacré aux facteurs de risques du rapport de gestion.

Les principales catégories de risques auxquels LCL est exposé portent sur les risques de crédit, les risques de marché et de gestion du bilan (risque de taux d'intérêt global et risque de liquidité) et les risques opérationnels.

La stratégie de mesure et surveillance des risques est régulièrement revue ; son actualisation au cours du premier semestre 2013 a été validée par le Comité des risques groupe de Crédit Agricole S.A. le 23 avril 2013 puis présentée en juillet au Comité d'audit et au Conseil d'administration de LCL.

La description des risques précités et les principales évolutions constatées au cours du premier semestre 2013 sont présentées ci-dessous. Des informations complémentaires sont communiquées sur les risques juridiques et les risques de non-conformité.

2.1 Risque de crédit

Un risque de crédit se matérialise lorsqu'une contrepartie est dans l'incapacité de faire face à ses obligations et que celles-ci présentent une valeur d'inventaire positive dans les livres de la Banque. Cette contrepartie peut être une banque, une entreprise industrielle et commerciale, un état et les diverses entités qu'il contrôle, un fonds d'investissement ou une personne physique.

L'engagement peut être constitué de différents supports tels que des prêts, des titres de créances ou de propriété ou des contrats d'échange de performance (swaps), des garanties données ou des engagements confirmés et non utilisés. Ce risque englobe également le risque de règlement-livraison inhérent à toute transaction nécessitant un échange de flux (espèces ou matière) en dehors d'un système sécurisé de règlement.

2.1.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2013

2.1.1.1 Politique et objectifs de gestion du risque

Les principes de gouvernance et de maîtrise des risques ont été confirmés dans la stratégie des risques 2013, qui vise à :

- sécuriser les prêts immobiliers par un recours toujours élevé aux organismes de caution mutuelle ; l'encadrement de la production mis en œuvre en 2012 a été renforcé et certains seuils réduits ;
- s'appuyer sur des indicateurs de risques avancés, déjà complétés en 2012 et enrichis en 2013 ;
- construire le développement sur le marché des professionnels sur les meilleurs profils de risque en s'appuyant sur une politique de risques adaptée selon les différents secteurs d'activité ;
- renforcer l'encadrement des activités corporate dans le cadre d'une stratégie ciblée et différenciée ; certaines limites ont été de nouveau révisées à la baisse ; parallèlement, deux niches à risques faibles ont été pour l'une créée et pour l'autre élargie ;

- adapter les règles d'octroi pour contenir les risques ;
- maintenir les actions de prévention, détection et gestion des risques dans chacun des réseaux.

2.1.1.2 Gestion du risque

2.1.1.2 a) Organisation et dispositif de suivi

Le dispositif global reste identique à celui décrit dans le rapport annuel 2012.

2.1.1.2 b) Méthodologie et système de mesure

En termes de pilotage, les outils d'analyse et de suivi continuent d'être enrichis et diffusés, notamment au travers de l'intranet LCL Risques. Un tableau de suivi sur la qualité du processus de notation de la clientèle Entreprises a été développé début 2013.

2.1.1.3 Exposition

2.1.1.3 a) Exposition maximale

L'exposition maximale au risque de crédit d'une entité correspond à la valeur brute comptable, nette de tout montant compensé et de toute perte de valeur comptabilisée.

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat (hors titres à revenu variable et actifs représentatifs de contrats en unités de compte)	442	570
Instruments dérivés de couverture	5 825	8 053
Actifs disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	687	997
Prêts et créances sur les établissements de crédit (hors opérations internes)	17 375	16 637
Prêts et créances sur la clientèle	90 772	90 739
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
EXPOSITION DES ENGAGEMENTS DE BILAN (nets de dépréciations)	115 101	116 996
Engagements de financement donnés (hors opérations internes)	13 911	13 983
Engagements de garantie financière donnés (hors opérations internes)	7 034	7 078
Provisions - engagements par signature	(67)	(64)
EXPOSITION DES ENGAGEMENTS HORS BILAN (nets de provisions)	20 878	20 997
Exposition maximale au risque crédit	135 979	137 993

Source : Annexes sur les comptes consolidés semestriels

2.1.1.3 b) Exposition par agent économique

La présentation des différentes concentrations de risques permet de donner une information sur la diversification de cette exposition aux risques. La ventilation des prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique est détaillée en note 5.5 du rapport.

2.1.1.3 c) Qualité des encours (source Bâle II hors Défait et non notés)

Marché des entreprises :

Dans un contexte économique dégradé, la qualité du portefeuille hors défaut et non notés s'est légèrement dégradée sur les six premiers mois de l'année 2013 avec une baisse de 2,2 points de la part des « Investment Grade ». Parallèlement, les engagements sensibles progressent de 0,5 point et les notés « Non investment Grade » augmentent de 1,7 point. La progression des engagements sensibles résulte d'un contexte économique dégradé et de la mise en œuvre d'une notation des entreprises plus conservatrice.

Répartition du portefeuille en pourcentage

	30/06/2013	31/12/2012
Investment Grade (note A+ à C-)	71,1%	73,3%
Non investment Grade (note D+ à D-)	24,2%	22,5%
Sensibles (note (E+ à E-))	4,7%	4,2%
Total	100,0%	100,0%

Marché des particuliers et professionnels :

Sur le marché des particuliers et professionnels, les parts d'encours « risque sensible » et « risque moyen » diminuent respectivement de 0,4 et 1,3 point de base par rapport à fin 2012, au profit de la classe « risque modéré » qui progresse de 1,7 point.

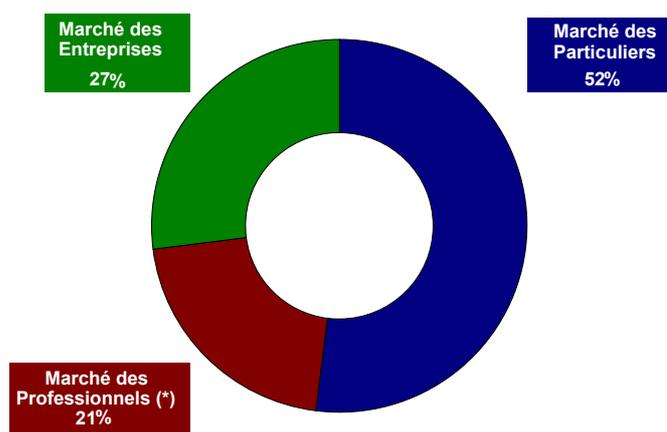
Répartition des encours en pourcentage

	30/06/2013	31/12/2012
Risque modéré	82,9%	81,2%
Risque moyen	12,8%	14,1%
Risque sensible	4,3%	4,7%
Total	100%	100%

2.1.1.3 d) Concentration

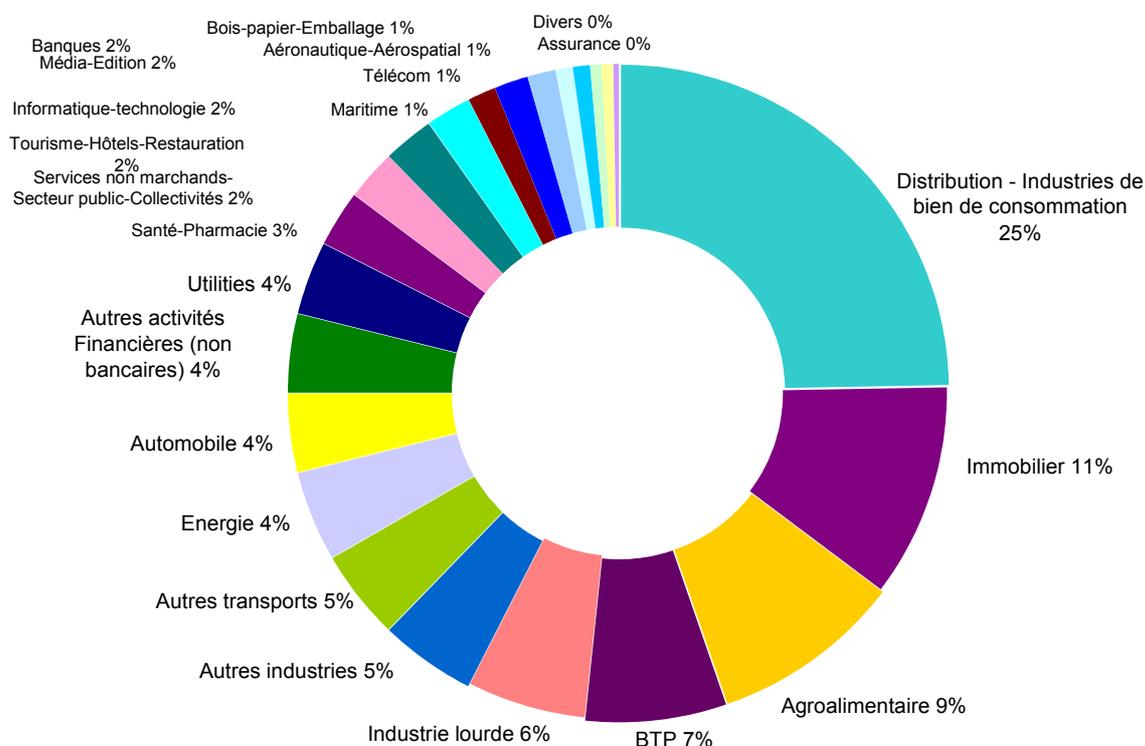
Répartition des engagements commerciaux par marché

Le graphique ci-après reprend la répartition des engagements par nature de clientèle. Cette répartition demeure très stable.



(*) y compris les Particuliers rattachés à ce marché

Ventilation des engagements commerciaux par filière d'activité économique (marché des entreprises)



2.1.1.3 e) Coût du risque

Le niveau des créances douteuses et litigieuses (CDL) est en légère augmentation de 2 points de base (soit 25 M€), en passant de 2,40 % fin décembre 2012 à 2,42 % fin juin 2013.

Sur le marché Retail, le taux de CDL est passé de 2,13 % fin décembre 2012 à 2,18 % au 30 juin 2013, avec une progression des engagements CDL de 44 M€.

Sur le marché des entreprises, les capitaux de CDL enregistrent une baisse de 19 M€. Le taux de CDL s'améliore légèrement en conséquence et s'établit à 3,10 %, soit- 2 points de base par rapport à décembre 2012.

Dans un contexte économique dégradé, le coût du risque de la Banque de proximité en France représente une charge nette cumulée de 158 M€, contre 144 M€ sur le premier semestre 2012.

Le taux de coût du risque à fin juin 2013 (représentant la charge nette annuelle sur le risque, rapportée aux engagements clientèle totaux) s'inscrit en baisse par rapport à décembre 2012, à 0,27 % contre 0,30 %.

Le taux de couverture prudentielle atteint 74,5 % à la fin du premier semestre 2013, contre 76,8 % à fin 2012.

2.1.2 Perspectives d'évolution sur le second semestre 2013

En dépit d'une situation économique qui s'est dégradée, les indicateurs de risque restent correctement orientés. Les mesures préventives entreprises en 2012 sont poursuivies et le dispositif de suivi ainsi que la politique d'octroi seront au besoin adaptés, afin de maintenir la qualité du portefeuille.

2.2 Risque de marché

Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives, sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marché tels que les taux d'intérêts, les taux de change, le cours des actions, le prix des matières premières, ainsi que de leur volatilité implicite.

2.2.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2013

2.2.1.1 Politique et objectifs de gestion du risque

La politique et les objectifs de gestion du risque de marché restent globalement inchangés depuis fin 2012 (cf. rapport annuel LCL 2012).

2.2.1.2 Gestion du risque

2.2.1.2 a) Organisation et dispositif de suivi du risque

L'organisation et le dispositif de suivi du risque de marché n'ont pas subi d'évolution depuis fin 2012 (cf. rapport annuel LCL 2012).

2.2.1.2 b) Méthodologie et système de mesure et d'encadrement du risque

La méthodologie et le système de mesure et d'encadrement du risque de marché sur le périmètre géré par LCL restent globalement inchangés depuis fin 2012 (cf. rapport annuel LCL 2012).

Les principales modifications suivantes ont cependant été apportées :

- le set de limites a été complété d'une limite globale de position de change toutes devises,
- afin d'améliorer la mesure du risque, le calcul de la VaR de la trésorerie, jusqu'ici basé sur la méthode des chocs absolus, s'effectue dorénavant selon celle des chocs relatifs shiftés.

2.2.1.3 Exposition

2.2.1.3 a) Trésorerie euro et devises des opérations clientèles liées au métier de Banque de proximité

Les limites exprimées en sensibilité et en gap de taux ont été respectées tout au long du premier semestre 2013. Sur l'ensemble de la période, la consommation moyenne des limites est inférieure à 20 %.

Le risque de change est quasiment nul du fait de l'adossement systématique des opérations de change avec la clientèle auprès de Crédit Agricole S.A.. Seul subsiste le risque sur les résultats provenant des marges sur les opérations commerciales en devises qui sont cédés contre euros mensuellement à Crédit Agricole S.A..

2.2.1.3 b) Portefeuille de placement LCL

La poche monétaire et les produits à capital garanti représentent 62 % du total du portefeuille de placement.

2.2.1.3 c) Position de change de LCL social

Au 30 juin 2013, la position de change de LCL s'élève à 2,7 M€.

2.2.2 Perspectives d'évolution sur le second semestre 2013

Le portefeuille de placement doit être cédé d'ici fin 2013 au profit d'un portefeuille dédié au respect du LCR, dans le cadre du plan de convergence Groupe Crédit Agricole sur la liquidité.

2.3 Risque de gestion de bilan

2.3.1 Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement désigne le risque pour l'entreprise de ne pas respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance.

La gestion de ce risque est assurée par la Trésorerie dont les missions sont de :

- gérer les comptes bancaires et les réserves obligatoires,
- veiller à la bonne adéquation, en montant et en durée, des emplois et des ressources,
- assurer le respect des contraintes de liquidité réglementaires,
- veiller au respect des normes Groupe en matière de liquidité,

- envisager des scénarii de crise de liquidité et définir la continuité de l'activité.

2.3.1.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2013

2.3.1.1 a) Politique et objectifs de gestion du risque

La gestion du coefficient réglementaire de liquidité s'appuie sur un niveau cible interne de 105 %, supérieur à l'exigence réglementaire (100 %), soit un excédent de liquidité de 0,9 G€ au 30 juin 2013.

Filiale de Crédit Agricole S.A., LCL respecte également les exigences internes au Groupe.

2.3.1.1 b) Gestion du risque

- *Organisation et dispositif de suivi*

Conformément aux règles du groupe Crédit Agricole, LCL ne recourt au marché pour son refinancement qu'avec l'accord de Crédit Agricole S.A.. LCL est autorisé à mobiliser ses prêts habitat auprès de la Caisse de refinancement de l'habitat (CRH) et participe aux programmes du Groupe permettant la mise en place d'autres modes de financement (Covered bonds). LCL est également émetteur de titres de créances négociables auprès des investisseurs et peut recourir aux appels d'offre de la Banque centrale européenne (BCE) en concertation avec Crédit Agricole S.A. qui est son prêteur en dernier ressort.

Par ailleurs, LCL peut émettre des obligations simples dans le cadre d'une enveloppe révisée annuellement.

- *Méthodologie et systèmes de mesure*

La méthodologie de mesure des risques n'a pas subi d'évolution depuis fin 2012 (cf. rapport annuel LCL 2012).

2.3.1.1 c) Exposition au risque

Au cours du premier semestre 2013, le coefficient réglementaire de liquidité à 1 mois a été respecté en permanence, avec un coefficient moyen de 122 %.

Ce niveau de ratio élevé par rapport à l'objectif de gestion de 105 % résulte du gisement important de créances éligibles à la BCE.

Par ailleurs, LCL a réduit son endettement à court terme, du fait notamment de la progression des ressources clientèle.

2.3.1.2 Perspectives d'évolution sur le second semestre 2013

Dans le cadre des travaux sur le modèle interne groupe Crédit Agricole de suivi du risque de liquidité, LCL sera amené à utiliser de nouveaux indicateurs. LCL poursuivra par ailleurs son action de convergence vers le respect du futur ratio de liquidité bâlois (LCR).

2.3.2 Risque de taux d'intérêt global (RTIG)

2.3.2.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2013

2.3.2.1 a) Politique et objectifs de gestion du risque

Dans un contexte de crise probablement durable, de taux historiquement bas et compte tenu de l'exposition structurelle inhérente au métier de la banque de détail, LCL a continué à porter une position de transformation au cours du premier semestre 2013, dans le respect des limites globales et opérationnelles.

2.3.2.1 b) Gestion du risque

- *Organisation et dispositif de suivi du risque*

Le dispositif de gestion du RTIG a été restructuré au 2ème semestre 2012 ; les rôles respectifs entre LCL, Crédit Agricole S.A. et CA-CIB ont été en conséquence redéfinis et à ce titre l'équipe LCL dédiée a été renforcée.

- *Méthodologie et système de mesure et d'encadrement du risque*

Des conventions d'écoulement ont été actualisées. Ont ainsi été revus :

- les modèles relatifs aux Livrets,
- les paramètres de remboursements anticipés des crédits clientèle.

Ces changements de conventions seront mis en œuvre au 2ème semestre 2013.

Par ailleurs, la limite sur la valeur actuelle nette du gap synthétique, calibrée par rapport aux fonds propres, a été réduite pour tenir compte notamment du remboursement d'actions de préférence. Elle s'élève désormais à 400 M€.

2.3.2.1 c) Exposition

Au 30 juin 2013 :

- la sensibilité du PNB sur la première année à une hausse des taux de 2 % représente 0,76 % du PNB ;
- la sensibilité de la valeur actuelle nette du gap synthétique à une hausse des taux de 2 % représente 7,3 % des fonds propres prudentiels sur l'exposition en euros.

Le RTIG est par ailleurs très peu sensible aux variations des devises (autres que l'euro).

Au cours du premier semestre 2013, l'ensemble des limites globales a été respecté.

2.3.2.2 Perspectives d'évolution sur le second semestre 2013

La restructuration du dispositif de gestion du RTIG sera effective.

2.4 Risque opérationnel

Le risque opérationnel se définit comme l'ensemble des incidents pouvant résulter de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, aux ressources humaines, à des systèmes internes ou à des événements extérieurs.

2.4.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2013

2.4.1.1 Politique et objectifs de gestion du risque

Les éléments constitutifs de la politique de risque opérationnel sont intégrés dans la stratégie des risques de LCL, qui expose, pour les principaux domaines de pertes, le profil de risque et les actions prioritaires adaptées aux évolutions du dispositif des risques opérationnels.

La stratégie des risques 2013 prévoit le maintien à l'identique des seuils d'alertes de risques opérationnels.

Le dispositif d'alerte repose sur :

- les critères et seuils d'incidents significatifs à partir desquels le Conseil d'administration souhaite être informé.
- les normes en vigueur au sein du groupe Crédit Agricole déclinées par LCL,

2.4.1.2 Gestion du risque

2.4.1.2 a) Organisation et dispositif de suivi

Le dispositif de gestion des risques opérationnels commun à l'ensemble du groupe Crédit Agricole comprend les composantes suivantes :

- organisation et supervision du dispositif par la Direction générale et la Direction des risques et contrôles permanents, via notamment le Comité des risques opérationnels qui se réunit trimestriellement,
- identification et évaluation qualitative des risques au travers des cartographies par processus, et définition des plans d'actions pour les processus les plus sensibles,
- collecte des pertes opérationnelles et remontée des alertes pour les incidents significatifs, avec une consolidation dans une base de données permettant l'historisation, la mesure et le suivi du coût du risque,
- production trimestrielle d'un tableau de bord des risques opérationnels,
- évaluation des risques exceptionnels au travers de l'analyse de scénarios extrêmes de place,
- calcul et allocation des fonds propres économiques au titre des risques opérationnels.

2.4.1.2 b) Méthodologie et système de mesure du risque opérationnel

Le dispositif des risques opérationnels de LCL, homologué en approche de mesure avancée Bâle II depuis décembre 2007, est désormais en phase d'optimisation (industrialisation, productivité).

Ainsi, l'essentiel des travaux initiés au premier semestre 2013 porte sur la poursuite de l'automatisation de la collecte des pertes.

Une démarche de synthèse des résultats de la cartographie des risques opérationnels aux normes Bâle II a été formalisée afin de mieux mettre en évidence les risques opérationnels. Un rapprochement a notamment été réalisé entre les résultats de la campagne de cartographie 2012 et le niveau des pertes opérationnelles.

La campagne de cartographie des risques opérationnels 2013 a été ouverte en mai 2013. L'arrêté est planifié à fin février 2014

2.4.1.3 Exposition

La campagne de cartographie des risques opérationnels 2012, achevée en avril 2013, portait sur 448 processus dont 33 sont apparus critiques et font l'objet de plans d'actions.

Au 30 juin 2013, le coût net du risque opérationnel (pertes + dotations aux provisions – reprises – récupérations) s'élève à 23,2 M€. Il représente, en date de détection de l'incident, 1,2 % du produit net bancaire. Ce coût ressort en hausse de 54 % par rapport au premier semestre 2012 du fait notamment d'un événement exceptionnel au 1er semestre 2013.

2.4.2 Perspectives d'évolution sur le second semestre 2013

Au second semestre 2013, le pilotage du risque opérationnel sera renforcé par l'optimisation du dispositif de collecte des pertes et de cartographie des processus (outils et procédures).

2.5 Risques juridiques

Aux termes d'une décision en date du 28 février 2013 dans le dossier STRAUSS/WOLF/FAUDEM, le juge du Summary judgment a renvoyé LCL et les demandeurs vers un procès au fond devant un jury populaire qui devrait s'ouvrir, compte tenu de certains reports, début 2014.

Au-delà, les risques juridiques décrits dans le rapport annuel 2012 n'ont pas connu d'évolution notable.

2.6 Risque de non-conformité

L'ensemble des règles de conformité s'appuie sur le corpus de prescriptions du groupe Crédit Agricole baptisé FIDES. La Direction de la conformité de LCL veille à la bonne application des obligations réglementaires, notamment celles inhérentes aux risques liés aux pratiques commerciales et à la protection de la clientèle, à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, ainsi qu'à la lutte contre la fraude interne et externe.

La mise en œuvre est coordonnée avec le Groupe, en amont, et les filiales de LCL, en aval.

2.6.1 Protection de la clientèle

Les actions engagées en matière de connaissance du client, élément fondamental dans l'exercice du métier de la banque, se sont poursuivies durant le premier semestre 2013.

Elles ont consisté, après réalisation d'un diagnostic, à mettre à jour le corpus formation, ainsi que ceux des procédures et des contrôles, en traitant plus particulièrement des sujets suivants :

- réclamations,
- documents et supports à caractère publicitaire ou promotionnel,
- veille juridique,
- droit au compte,
- crédits et épargne réglementés.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre des efforts entrepris en matière de bonnes pratiques commerciales, pour améliorer notamment les aspects de transparence et de clarté.

Un dispositif destiné à identifier les conflits d'intérêts est en place ; aucun cas de conflit d'intérêts avéré n'a été détecté durant le semestre.

Le pôle dédié à la protection des données personnelles veille à la bonne application de la Loi Informatique et Libertés.

2.6.2 Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

Le dispositif piloté par le Pôle pilotage et prévention du blanchiment englobe la maîtrise et la gestion des risques liés au blanchiment, aux embargos, au financement du terrorisme et aux mesures de gel des avoirs.

Sa mission est d'assurer la conformité de LCL aux lois et règlements en vigueur, ainsi qu'aux directives internationales, dans un contexte réglementaire fortement évolutif.

Les actions relatives à la connaissance de la clientèle se sont poursuivies, en faveur notamment des bénéficiaires effectifs des personnes morales.

Les améliorations portées au dispositif de lutte contre le blanchiment se traduisent par un accroissement tant quantitatif du volume de traitement que qualitatif de l'ensemble du processus.

Par ailleurs, des actions visent à améliorer le dispositif des filiales de LCL et de sa succursale de Monaco.

2.6.3 Prévention de la fraude interne et externe

Le Pôle prévention de la fraude, au sein de la Direction de la conformité, a pour objectif de lutter contre la fraude et d'en maîtriser les conséquences, qu'il s'agisse des pertes financières subies ou potentielles, des risques réglementaires ou des risques de réputation.

Sa vigilance est constante, permettant au travers des formations et sensibilisations mises en oeuvre de déjouer un nombre important de fraudes.

Au premier semestre 2013, les principales fraudes portaient sur l'usurpation d'identité. Les scénarios définis en 2012 afin de détecter des fraudes potentielles sur moyens de paiement ont par ailleurs été mis en oeuvre.

COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

AU 30 JUIN 2013

1. PRESENTATION JURIDIQUE DE L'ENTITE	20
2. COMPTE DE RESULTAT	21
3. RESULTAT NET ET AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL	22
4. BILAN ACTIF	23
5. BILAN PASSIF	23
6. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	24
7. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	25

1. Présentation juridique de l'entité

- Dénomination et siège social

Dénomination sociale : Crédit Lyonnais

Siège social : 18 rue de la République - 69002 Lyon

Siège central et administratif : 20 avenue de Paris 94811 Villejuif Cedex

Nom commercial : LCL – Le Crédit Lyonnais

- Forme Juridique

Le Crédit Lyonnais, fondé en 1863, sous la forme de société à responsabilité limitée, a été constitué sous la forme de société anonyme le 25 avril 1872. Nationalisé le 1er janvier 1946, en exécution de la loi du 2 décembre 1945, il a été privatisé le 15 juillet 1999.

- Date de constitution et durée

Sa durée, fixée primitivement à 50 ans à partir de sa constitution, a été prorogée successivement jusqu'au 31 décembre de l'an 2024.

- Objet social

Aux termes de l'article 3 des statuts, l'objet social du Crédit Lyonnais est le suivant :

« L'objet du Crédit Lyonnais consiste à effectuer, à titre de profession habituelle, toutes opérations de banque et toutes opérations connexes mentionnées dans la législation en vigueur et notamment le Code monétaire et financier, en France et à l'étranger, avec toute personne, physique ou morale, de droit public ou privé, française ou étrangère, dans les conditions définies par la réglementation applicable aux banques.

L'objet du Crédit Lyonnais consiste également à prendre et à détenir des participations dans les entreprises, françaises ou étrangères, existantes ou en création, dans les conditions définies par la réglementation applicable aux banques.

L'objet du Crédit Lyonnais consiste enfin à exercer à titre habituel toute activité non bancaire dans le respect de la réglementation applicable aux banques, notamment l'activité de courtage, et en particulier le courtage d'assurances.

Pour la réalisation de son objet, le Crédit Lyonnais peut, aussi bien en France qu'à l'étranger, créer toute filiale et établir toute succursale ou agence et d'une manière générale, effectuer, tant pour son compte que pour le compte de tiers, seul ou en participation, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, ou agricoles, qu'elles soient mobilières ou immobilières, dans les limites fixées par la législation et la réglementation applicables aux banques. »

- Registre du commerce et des sociétés et code APE

RCS Lyon : 954 509 741

Siret : 954 509 741 000 11

APE/NAF : 651 C

Conformément aux dispositions de l'article L.233-3 du code de commerce, le capital social du Crédit Lyonnais étant détenu à hauteur de 95,10 % par Crédit Agricole SA, Crédit Lyonnais est contrôlé par Crédit Agricole SA.

2. Compte de résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Intérêts et produits assimilés	<i>3.1</i>	3 029	6 955	3 763
Intérêts et charges assimilées	<i>3.1</i>	(1 923)	(4 684)	(2 595)
Commissions (produits)	<i>3.2</i>	881	1 771	891
Commissions (charges)	<i>3.2</i>	(129)	(286)	(128)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	<i>3.3</i>	(25)	22	12
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	<i>3.4</i>	47	29	23
Produits des autres activités	<i>3.5</i>	27	63	41
Charges des autres activités	<i>3.5</i>	(41)	(66)	(32)
PRODUIT NET BANCAIRE		1 866	3 804	1 975
Charges générales d'exploitation	<i>3.6</i>	(1 179)	(2 395)	(1 184)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	<i>3.7</i>	(85)	(164)	(80)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		602	1 245	711
Coût du risque	<i>3.8</i>	(160)	(318)	(146)
RESULTAT D'EXPLOITATION		442	927	565
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence				
Gains ou pertes nets sur autres actifs	<i>3.9</i>	6	1	2
Variations de valeur des écarts d'acquisition			3	
RESULTAT AVANT IMPOT		448	931	567
Impôts sur les bénéfices	<i>3.10</i>	(156)	(318)	(190)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
RESULTAT NET		292	613	377
Participations ne donnant pas le contrôle		-	17	17
RESULTAT NET – PART DU GROUPE		292	596	360
Résultat de base par action annualisé (en euros)	<i>5.18</i>	1,64	1,67	2,02
Résultat dilué par action annualisé (en euros)	<i>5.18</i>	1,64	1,67	2,02

3. Résultat net et autres éléments du résultat global

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Résultat net		292	613	377
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi			(53)	(51)
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés				
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence		-	(53)	(51)
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, sur entités mises en équivalence				
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence			19	18
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, sur entités mises en équivalence				
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables		-	(34)	(33)
Gains et pertes sur écarts de conversion				
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente		(23)	40	(8)
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture				
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés				
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence		(23)	40	(8)
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables part du Groupe, sur entités mises en équivalence				
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence		10	(14)	-
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, sur entités mises en équivalence				
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables		(13)	26	(8)
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	<i>3.11</i>	(13)	(8)	(41)
Résultat net et autres éléments du résultat global		279	605	336
Dont participations ne donnant pas le contrôle		-	17	17
Dont part du Groupe		279	588	319

Les montants sont présentés net d'impôts

4. Bilan actif

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2013	31/12/2012
CAISSE, BANQUES CENTRALES	5.1	1 312	1 484
ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	5.2 - 5.8	442	570
INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE	5.3	5 825	8 053
ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	5.4 - 5.6 - 5.7 - 5.8	1 648	1 910
PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	5.5 - 5.6 - 5.7 - 5.8	17 375	16 637
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	5.5 - 5.6 - 5.7 - 5.8	90 772	90 739
ECART DE REEVALUATION DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX		1 517	1 309
ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'A L'ECHEANCE			
ACTIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES		534	688
COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	5.12	3 696	3 574
ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES	5.13		
PARTICIPATION AUX BENEFICES DIFFEREE			
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE			
IMMEUBLES DE PLACEMENT	5.14		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5.15	1 268	1 288
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5.15	136	133
ECARTS D'ACQUISITION	2.2		
TOTAL DE L'ACTIF		124 525	126 385

5. Bilan passif

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2013	31/12/2012
BANQUES CENTRALES	5.1	2	2
PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	5.2	401	540
INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE	5.3	7 119	9 077
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	5.9	13 420	15 198
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	5.9	82 151	78 943
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	5.10	13 365	13 670
ECART DE REEVALUATION DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX		-	-
PASSIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES		167	342
COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	5.12	1 868	2 363
DETTES LIEES AUX ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES	5.13		
PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE			
PROVISIONS	5.17	934	943
DETTES SUBORDONNEES	5.10	579	503
TOTAL DES DETTES		120 006	121 581
CAPITAUX PROPRES	5.18	4 519	4 804
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		4 517	4 802
CAPITAL ET RESERVES LIEES		1 878	1 878
RESERVES CONSOLIDEES		2 273	2 241
GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		74	87
GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES SUR ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETR			
RESULTAT DE L'EXERCICE		292	596
PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE		2	2
TOTAL DU PASSIF		124 525	126 385

6. Tableau de variation des capitaux propres

(en millions d'Euros)	Part du Groupe							Participations ne donnant pas le contrôle				Capitaux propres consolidés
	Capital et réserves liées				Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		Résultat net	Capitaux propres	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		Capitaux propres	
	Capital	Primes et Réserves consolidées liées au capital (1)	Elimination des titres auto-détenus	Total Capital et Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables			Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables		
Capitaux propres au 1er janvier 2012	1 848	2 817		4 665	20	75	-	4 760	789		789	5 549
Augmentation de capital				-				-			-	-
Variation des titres auto détenus				-				-			-	-
Dividendes versés au 1er semestre 2012		(549)		(549)				(549)	(53)		(53)	(602)
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales				-				-			-	-
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle				-					(751)		(751)	(751)
Mouvements liés aux paiements en actions		1		1				1			-	1
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires		(548)		(548)				(548)	(804)		(804)	(1 352)
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres												
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence				-				-			-	-
Résultat du 1er semestre 2012				-	(33)	(8)	360	319	17		17	336
Autres variations				-				-			-	-
Capitaux propres au 30 juin 2012	1 848	2 269		4 117	(13)	67	360	4 531	2		2	4 533
Augmentation de capital				-				-			-	-
Variation des titres auto détenus				-				-			-	-
Dividendes versés au 2ème semestre 2012				-				-			-	-
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales				-				-			-	-
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle				-				-			-	-
Mouvements liés aux paiements en actions		1		1				-			-	-
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires		1		1								
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres												
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence				-				-			-	-
Résultat du 2nd semestre 2012				-	(1)	34	236	269				269
Autres variations		1		1				2				2
Capitaux propres au 31 décembre 2012	1 848	2 271		4 119	(14)	101	596	4 802	2		2	4 804
Affectation du résultat 2012		596		596			(596)	-			-	-
Capitaux propres au 1er janvier 2013	1 848	2 867		4 715	(14)	101		4 802	2		2	4 804
Augmentation de capital				-				-			-	-
Variation des titres auto détenus				-				-			-	-
Dividendes versés au 1er semestre 2013		(567)		(567)				(567)				(567)
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales				-				-			-	-
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle				-				-			-	-
Mouvements liés aux paiements en actions		1		1				1				1
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires		(566)		(566)				(566)				(566)
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						(13)		(13)				(13)
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence				-				-			-	-
Résultat du 1er semestre 2013				-			292	292				292
Autres variations		2		2				2				2
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2013	1 848	2 303		4 151	(14)	88	292	4 517	2		2	4 519

(1) : Réserves consolidées avant élimination des titres d'auto-contrôle

7. Tableau des flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie est présenté selon le modèle de la méthode indirecte.

Les activités opérationnelles sont représentatives des activités génératrices de produits du groupe LCL y compris les actifs recensés dans le portefeuille de placement détenus jusqu'à l'échéance.

Les flux d'impôts sont présentés en totalité avec les activités opérationnelles.

Les activités d'investissement représentent les flux de trésorerie pour l'acquisition et la cession de participations dans les entreprises consolidées et non consolidées, et des immobilisations corporelles et incorporelles. Les titres de participation stratégiques inscrits dans le portefeuille "actifs financiers disponibles à la vente" sont compris dans cette rubrique.

Les activités de financement résultent des changements liés aux opérations de structure financière concernant les capitaux propres et les emprunts à long terme.

La notion de **trésorerie nette** comprend la caisse, les créances et dettes auprès des banques centrales, ainsi que les comptes (actif et passif) et prêts à vue auprès des établissements de crédit.

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Résultat avant impôts	448	931	567
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	85	164	80
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		(3)	63
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	132	214	
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence			
Résultat net des activités d'investissement	(7)	(1)	(1)
Résultat net des activités de financement	43	83	41
Autres mouvements	(177)	(18)	(74)
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	76	439	109
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit (1)	(2 330)	(2 859)	(420)
Flux liés aux opérations avec la clientèle (2)	3 028	911	354
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers (3)	(8)	14	1 127
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers (4)	(454)	835	(573)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Impôts versés	(164)	(265)	(85)
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	72	(1 364)	403
Flux provenant des activités abandonnées			
TOTAL Flux nets de trésorerie générés par l'activité OPERATIONNELLE (A)	596	6	1 079
Flux liés aux participations	3	(2)	5
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(64)	(164)	(74)
Flux provenant des activités abandonnées			
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	(61)	(166)	(69)
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (5)	(567)	(1 352)	(1 352)
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	35	185	315
Flux provenant des activités abandonnées			
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)	(532)	(1 167)	(1 037)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)			
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	3	(1 327)	(27)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	1 032	2 359	2 359
Solde net des comptes de caisse et banques centrales*	1 482	1 861	1 861
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit**	(450)	498	498
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 035	1 032	2 332
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	1 310	1 482	1 203
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit**	(275)	(450)	1 129
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	3	(1 327)	(27)

* Composé du solde net du poste "Caisses et banques centrales", hors intérêts courus, tel que détaillé en note 5.1

** Composé du solde des postes "Comptes ordinaires débiteurs sains" et "Comptes et prêts au jour le jour sains" tels que détaillés en note 5.5 et des postes "Comptes ordinaires créditeurs" et "Comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 5.9

(1) Les flux liés aux opérations avec les établissements de crédit se composent essentiellement de prêts et emprunts interbancaires avec CASA (-2,3Mds€ d'opérations à terme)

(2) Les flux liés aux opérations avec la clientèle se composent essentiellement des comptes ordinaires créditeurs (+1 287M€), des comptes créditeurs à terme (+268M€) et enfin des comptes épargne à régime spécial (+ 1 516M€),

(3) Au 1er semestre 2013, ce solde représente essentiellement les mouvements sur les OPCVM (+280M€), les actions (-48M€), les swaps de taux (-151M€), les TCN (-61M€), les dettes rattachées sur les titres du marché interbancaire (-54M€)

(4) Au 1er semestre 2013, ce solde se compose principalement des autres comptes d'encaissement et transfert (-291M€) et des dépôts de garantie sur opération de marché (-145M€)

(5) Le premier semestre a aussi fait l'objet du paiement des dividendes aux actionnaires (+567M€)

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2013

1. PRINCIPES ET METHODES APPLICABLES DANS LE GROUPE, JUGEMENTS ET ESTIMATIONS UTILISES	29
2. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES DU SEMESTRE	31
2.1 Principales opérations de structures et évènements significatifs de la période	31
2.2 Principales opérations externes réalisées au 30 juin 2013	31
2.3 Ecart d'acquisition	31
2.4 Parties liées	31
3. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	32
3.1 Produits et charges d'intérêts	32
3.2 Commissions nettes	32
3.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	33
3.4 Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	33
3.5 Produits et charges nets des autres activités	34
3.6 Charges générales d'exploitation	34
3.7 Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	34
3.8 Coût du risque	35
3.9 Gains ou pertes nets sur autres actifs	35
3.10 Impôts	36
3.11 Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	36
4. INFORMATION SECTORIELLE	37
5. NOTES RELATIVES AU BILAN	38
5.1 Caisse, banques centrales	38
5.2 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat	38
5.3 Instruments dérivés de couverture	39

5.4 Actifs financiers disponibles à la vente	40
5.5 Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle	41
5.6 Actifs transférés non décomptabilisés ou comptabilisés avec implication continue	42
5.7 Dépréciations inscrites en déduction d'actifs financiers	42
5.8 Exposition au risque souverain et non souverain sur les pays européens sous surveillance	43
5.9 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle	44
5.10 Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	45
5.11 Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	45
5.12 Comptes de régularisation actif, passif et divers	46
5.13 Actifs et passifs liés aux actifs non courants destinés à être cédés	46
5.14 Immeubles de placement	46
5.15 Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)	47
5.16 Provisions techniques des contrats d'assurance	47
5.17 Provisions	47
5.18 Capitaux propres	49
6. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE ET AUTRES GARANTIES	50
7. RECLASSEMENTS D'INSTRUMENTS FINANCIERS	51
8. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS	51
8.1 Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût	52
8.2 Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur	53
9. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA PERIODE INTERMEDIAIRE	54
10. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 30 JUIN 2013	54

1. Principes et méthodes applicables dans le groupe, jugements et estimations utilisés

Les comptes consolidés intermédiaires résumés du groupe LCL au 30 juin 2013 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le groupe LCL pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2012 établis, en application du règlement CE n° 1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), qui autorise certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2013 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2013. Celles-ci portent sur :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du	Applicable dans le Groupe
Amendement de la norme IAS 1, relatif à la présentation des autres éléments du résultat global, nouvelle décomposition des autres capitaux	05/06/2012 (UE n° 475/2012)	1er janvier 2013	OUI
Amendement de la norme IAS 19, relatif aux engagements de retraite (régimes à prestations définies)	05/06/2012 (UE n° 475/2012)	1er janvier 2013	OUI
Amendement de la norme IFRS 1, relatif à l'hyperinflation grave et à la suppression des dates d'application fermes pour les premiers adoptants	11/12/2012 (UE n° 1255/2012)	1er janvier 2013	NON
Amendement de la norme IAS 12, relatif aux impôts différés : recouvrement des actifs sous-jacents	11/12/2012 (UE n° 1255/2012)	1er janvier 2013	NON
Norme IFRS 13 relative à l'évaluation de la juste valeur	11/12/2012 (UE n° 1255/2012)	1er janvier 2013	OUI
Interprétation d'IFRIC 20, relative aux frais de déblaiement engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert	11/12/2012 (UE n° 1255/12)	1er janvier 2013	NON
Amendement de la norme IFRS 7, relatif aux informations à fournir au titre de la compensation d'actifs financiers et de passifs financiers	13/12/2012 (UE n° 1256/2012 article 2 point 1)	1er janvier 2013	OUI
Amendement de la norme IFRS 1, relatif à l'application prospective des normes IFRS pour les prêts publics reçus à un taux inférieur au marché	04/03/2013 (UE n° 183/2013)	1er janvier 2013	NON
Amendements portant sur les améliorations annuelles des IFRS, cycle 2009-2011, modifiant les normes suivantes : IFRS 1, IAS 1, IAS 16, IAS 32, IAS 34	27/03/2013 (UE n° 301/2013)	1er janvier 2013	OUI

L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur la période.

En particulier :

- L'amendement de la norme IAS 1 prévoit, au sein des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, la distinction des éléments recyclables/non recyclables. La mise en œuvre de cet amendement se résume à un impact de présentation.
- L'amendement de la norme IAS 19 prévoit principalement l'obligation d'enregistrer les écarts actuariels, relatifs aux régimes à prestations définies, en gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres. Cette méthode étant déjà appliquée par le Groupe (optionnelle dans la version actuelle d'IAS 19), les effets de cet amendement apparaissent sans impact.
- La norme IFRS 13 donne un cadre général à l'évaluation de la juste valeur, en s'appuyant sur une définition unique basée sur un prix de sortie, et prévoit de nouvelles informations à communiquer en annexe sur les évaluations à la juste valeur. La principale portée de cette norme est la prise en compte du risque de non-exécution sur les dérivés passifs (DVA ou risque de crédit propre), et selon une approche symétrique l'évaluation du risque de contrepartie sur les dérivés actifs (CVA). Sa première application au sein du groupe LCL n'a pas eu d'impact significatif.
- L'amendement de la norme IFRS 7, qui vise à réconcilier les règles de compensation US Gaap et IFRS, prévoit que soient mentionnés les effets des accords de compensation sur les actifs et les passifs financiers. La traduction de cet amendement sera l'intégration d'une note complémentaire au niveau des notes annexes des états financiers au 31 décembre 2013.

Par ailleurs, il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le groupe LCL, sauf mention spécifique. Ceci concerne en particulier :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du	Applicable dans le Groupe
Norme IFRS 10 relative aux états financiers consolidés	11/12/2012 (UE n° 1254/2012)	1er janvier 2014	OUI
Norme IFRS 11 relative aux partenariats	11/12/2012 (UE n° 1254/2012)	1er janvier 2014	OUI
Norme IFRS 12 relative aux informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	11/12/2012 (UE n° 1254/2012)	1er janvier 2014	OUI
Norme IAS 27 modifiée relative aux états financiers individuels	11/12/2012 (UE n° 1254/2012)	1er janvier 2014	NON
Norme IAS 28 modifiée relative aux participations dans des entreprises associées et des coentreprises	11/12/2012 (UE n° 1254/2012)	1er janvier 2014	OUI
Amendement de la norme IAS 32, relative à la présentation de la compensation d'actifs financiers et de passifs financiers	13/12/2012 (UE n° 1256/2012 article 2 point 2)	1er janvier 2014	OUI
Amendements relatifs aux dispositions transitoires pour les normes IFRS 10 : Consolidation des états financiers, IFRS 11 : Partenariats et IFRS 12 : Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	04/04/2013 (UE n° 313/2013)	1er janvier 2014	OUI

Le groupe LCL n'attend pas d'effets significatifs de l'application de ces dispositions sur son résultat et sa situation nette.

Enfin, les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2013.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2012 du groupe LCL et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances du groupe LCL sont reproduites dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs ainsi que les plans de stock-options, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et détenus à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

2. Informations significatives du semestre

Le périmètre de consolidation au 30 juin 2013 est présenté de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 10.

2.1 Principales opérations de structures et évènements significatifs de la période

A fin juin 2013, le groupe LCL n'est pas concerné par des opérations de structure, en revanche on note les éléments significatifs suivants :

- Fusion de CL Europe avec LCL

Afin de simplifier les structures juridiques de groupe LCL, CL Europe, détenue à 100 % par LCL, a fusionné avec LCL dans le cadre d'une fusion simplifiée avec effet rétroactif au 1er janvier 2013. A l'issue de cette fusion, LCL détient 100 % de CL Verwaltung qui était auparavant détenue par CL Europe. Cette fusion n'a aucun impact en résultat net part du groupe et en capitaux propres du groupe LCL.

- DEMEY

Dans le cadre de l'affaire Demey qui oppose LCL à la banque Fortis, un arrêt de la Cour d'appel de Bruxelles du 16 mars 2011 a condamné la banque Fortis à payer à LCL la somme de 51 M€. Ce règlement a été effectué le 14 avril 2011 et en parallèle la banque Fortis s'est pourvue en cassation. La Cour de cassation dans son arrêt du 17 janvier 2013 a contraint LCL, pour une question de forme et non de fond, à rembourser à Fortis la somme de 51 M€. Le risque de reversement avait été provisionné intégralement.

2.2 Principales opérations externes réalisées au 30 juin 2013

Néant.

2.3 Ecarts d'acquisition

A fin juin 2013, comme à fin 2012, le groupe LCL n'est pas concerné par des écarts d'acquisition.

2.4 Parties liées

LCL, dans son rôle de distributeur, s'adresse à chacune des filiales spécifiques du groupe Crédit Agricole pour obtenir les produits les plus à même de satisfaire sa clientèle (Amundi pour les produits de gestion d'actifs, Pacifica pour les assurances dommages, Prédica pour les assurances vie,...) et s'adresse à CA-CIB pour adosser les opérations de marché de sa clientèle.

Les opérations de trésorerie sont centralisées auprès de Crédit Agricole S.A..

Parmi les partenariats intra-groupe Crédit Agricole, les plus significatifs en termes de contribution au PNB de LCL ont été réalisés au 30 juin 2013 avec :

- Amundi pour 42 M€ en juin 2013 contre 44 M€ en juin 2012 (soit -5 %),
- Prédica pour 126 M€ en juin 2013 contre 111 M€ en juin 2012 (soit +14 %),
- Crédit Agricole Consumer Finance (fusion de Sofinco et Finaref) pour 106 M€ en juin 2013 contre 99 M€ en juin 2012 (soit +7 %),
- Pacifica pour 61 M€ en juin 2013 contre 68 M€ en juin 2012 (soit -10 %),
- CACI (Crédit Agricole Créancier Insurance) pour 46 M€ en juin 2013 contre 42 M€ en juin 2012 (soit +10 %).

3. Notes relatives au compte de résultat

3.1 Produits et charges d'intérêts

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Sur opérations avec les établissements de crédit	182	477	285
Sur opérations avec la clientèle	1 639	3 352	1 725
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	3	7	4
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	1 205	3 119	1 749
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et produits assimilés			
Produits d'intérêts (1)(2)	3 029	6 955	3 763
Sur opérations avec les établissements de crédit	(74)	(287)	(232)
Sur opérations avec la clientèle	(509)	(1 077)	(540)
Sur dettes représentées par un titre	(171)	(368)	(189)
Sur dettes subordonnées	(2)	(7)	(4)
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	(1 167)	(2 945)	(1 630)
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et charges assimilées	-		-
Charges d'intérêts	(1 923)	(4 684)	(2 595)

(1) dont 1,3M€ au 30 Juin 2013 correspondant à des bonifications reçues de l'Etat contre 1,9M€ au 30 Juin 2012 et 3,5M€ au 31 décembre 2012

(2) dont 2,3M€ sur créances dépréciées individuellement au 30 Juin 2013 contre 2,5M€ au 30 Juin 2012 et 5M€ au 31 décembre 2012

3.2 Commissions nettes

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013			31/12/2012			30/06/2012		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	14	(11)	3	17	(23)	(6)	7	(1)	6
Sur opérations avec la clientèle	301	(25)	276	633	(53)	580	324	(26)	298
Sur opérations sur titres		-	-		-	-		-	-
Sur opérations de change	2	-	2	3	-	3	2		2
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	-	-	-			-			-
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	537	(93)	444	1 060	(210)	850	531	(100)	431
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	27	-	27	58	-	58	27	(1)	26
Produits nets des commissions	881	(129)	752	1 771	(286)	1 485	891	(128)	763

3.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Dividendes reçus			
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	(2)	14	6
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par option	1	1	2
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	2	7	4
Résultat de la comptabilité de couverture (1)	(26)	-	
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	(25)	22	12

(1) Différentiel OISBOR sur les opérations de couverture avec CASA

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013			31/12/2012			30/06/2012		
	Profits	Pertes	Net	Profits	Pertes	Net	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur									
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	464	(277)	187	528	(721)	(193)	292	(408)	(116)
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	280	(464)	(184)	721	(528)	193	408	(292)	116
Couvertures de flux de trésorerie									
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace									
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger									
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace									
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers									
Variations de juste valeur des éléments couverts	2 149	(1 942)	207	2 608	(3 265)	(657)	1 457	(745)	712
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	1 942	(2 178)	(236)	3 265	(2 608)	657	745	(1 457)	(712)
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt									
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace									
Total Résultat de la comptabilité de couverture	4 835	(4 861)	(26)	7 122	(7 122)	-	2 902	(2 902)	-

3.4 Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Dividendes reçus	12	19	17
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente (1)	35	11	6
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres de capitaux propres)	-	(1)	-
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances			
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	47	29	23

(1) Hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement mentionnés en note 3.8

3.5 Produits et charges nets des autres activités

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation			
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance			
Autres produits nets de l'activité d'assurance			
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance			
Produits nets des immeubles de placement			
Autres produits (charges) nets	(14)	(3)	9
Produits (charges) des autres activités	(14)	(3)	9

3.6 Charges générales d'exploitation

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Charges de personnel	(717)	(1 467)	(725)
Impôts et taxes	(46)	(96)	(43)
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	(416)	(832)	(416)
Charges générales d'exploitation	(1 179)	(2 395)	(1 184)

Ce montant intègre les honoraires des commissaires aux comptes du groupe LCL.

Détail des charges de personnel

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Salaires et traitements	(416)	(816)	(420)
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	(68)	(124)	(61)
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies)	(1)	(2)	
Autres charges sociales	(104)	(254)	(122)
Intéressement et participation	(47)	(106)	(52)
Impôts et taxes sur rémunération	(81)	(165)	(70)
Total Charges de personnel	(717)	(1 467)	(725)

3.7 Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Dotations aux amortissements	(85)	(164)	(80)
immobilisations corporelles	(71)	(134)	(64)
immobilisations incorporelles	(13)	(30)	(16)
Dotations aux dépréciations	-	-	-
immobilisations corporelles	-	-	-
immobilisations incorporelles	-	-	-
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	(85)	(164)	(80)

3.8 Coût du risque

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Dotations aux provisions et aux dépréciations	(483)	(738)	(362)
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	(419)	(659)	(308)
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs	(2)	(5)	(3)
Engagements par signature	(23)	(31)	(23)
Risques et charges	(39)	(43)	(28)
Reprises de provisions et de dépréciations	358	478	249
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe		2	5
Prêts et créances	304	364	201
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs	1	-	
Engagements par signature	19	49	26
Risques et charges	34	63	17
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	(125)	(260)	(113)
Plus ou moins values de cession réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés			(3)
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	(42)	(66)	(31)
Récupérations sur prêts et créances amorties	12	14	4
Décotes sur crédits restructurés	(4)	(5)	(3)
Pertes sur engagements par signature		-	
Autres pertes	(1)	(1)	
Coût du risque	(160)	(318)	(146)

3.9 Gains ou pertes nets sur autres actifs

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	6	1	1
Plus-values de cession	9	7	1
Moins-values de cession	(3)	(6)	
Titres de capitaux propres consolidés	-	-	1
Plus-values de cession			1
Moins-values de cession			
Produits (charges) nets sur opérations de regroupement			
Gains ou pertes nets sur autres actifs	6	1	2

3.10 Impôts

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Charge d'impôt courant (1)	(142)	(302)	(170)
Charge d'impôt différé	(14)	(16)	(20)
Charge d'impôt de la période	(156)	(318)	(190)

(1) Le Groupe calcule la charge d'impôt au titre des comptes consolidés intermédiaires sur la base d'un Taux Annuel Moyen Estimé (TAME), dans le respect des dispositions de la norme IAS34. Il s'agit du rapport entre la charge d'impôt du budget de référence, retraitée de l'effet d'impôt des éléments extraordinaires, et le résultat avant impôt et des entreprises mises en équivalence du budget de référence, retraité des éléments extraordinaires.

Le TAME est révisé périodiquement sur la base des données actualisées

3.11 Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période, net d'impôts.

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables			
Gains et pertes sur écarts de conversion		-	-
Ecart de réévaluation de la période			
Transferts en résultat			
Autres reclassifications			
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	(23)	40	(8)
Ecart de réévaluation de la période	13	51	1
Transferts en résultat	(34)	(11)	(9)
Autres reclassifications	(2)	-	-
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture			
Ecart de réévaluation de la période			
Transferts en résultat			
Autres reclassifications			
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés			
Ecart de réévaluation de la période			
Transferts en résultat			
Autres reclassifications			
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence			
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entités mises en équivalence	10	(14)	-
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence			
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	(13)	26	(8)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables			
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi		(53)	-51
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés			
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence			
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entités mises en équivalence		19	18
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence			
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	-	(34)	(33)
Total gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	(13)	(8)	(41)
Dont part groupe	(13)	(8)	(41)
Dont participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-

4. Information sectorielle

Les transactions entre les secteurs opérationnels sont conclues à des conditions de marché.

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013				
	Banque de proximité en France	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Gestion pour compte propre et divers	Total
Produit net bancaire	1 935	(5)	(5)	(59)	1 866
Charges d'exploitation	(1 245)			(19)	(1 264)
Résultat brut d'exploitation	690	(5)	(5)	(78)	602
Coût du risque	(158)			(2)	(160)
Résultat d'exploitation	532	(5)	(5)	(80)	442
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence					-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	6				6
Variation de valeur des écarts d'acquisition					-
Résultat avant impôt	538	(5)	(5)	(80)	448
Impôts sur les bénéfices	(187)	2	2	27	(156)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées					-
Résultat net de la période	351	(3)	(3)	(53)	292
Participations ne donnant pas le contrôle					-
Résultat net part du Groupe	351	(3)	(3)	(53)	292

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2012				
	Banque de proximité en France	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Gestion pour compte propre et divers	Total
Produit net bancaire	3 891	(10)	(20)	(57)	3 804
Charges d'exploitation	(2 522)			(37)	(2 559)
Résultat brut d'exploitation	1 369	(10)	(20)	(94)	1 245
Coût du risque	(311)			(7)	(318)
Résultat d'exploitation	1 058	(10)	(20)	(101)	927
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence					-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1				1
Variation de valeur des écarts d'acquisition				3	3
Résultat avant impôt	1 059	(10)	(20)	(98)	931
Impôts sur les bénéfices	(361)	3	7	33	(318)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées					-
Résultat net de l'exercice	698	(7)	(13)	(65)	613
Participations ne donnant pas le contrôle	-			17	17
Résultat net part du Groupe	698	(7)	(13)	(82)	596

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012				
	Banque de proximité en France	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Gestion pour compte propre et divers	Total
Produit net bancaire	2 013	(5)	(10)	(23)	1 975
Charges d'exploitation	(1 246)			(18)	(1 264)
Résultat brut d'exploitation	767	(5)	(10)	(41)	711
Coût du risque	(144)			(2)	(146)
Résultat d'exploitation	623	(5)	(10)	(43)	565
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence					-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1			1	2
Variation de valeur des écarts d'acquisition					-
Résultat avant impôt	624	(5)	(10)	(42)	567
Impôts sur les bénéfices	(209)	2	3	14	(190)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées					-
Résultat net de la période	415	(3)	(7)	(28)	377
Participations ne donnant pas le contrôle				17	17
Résultat net part du Groupe	415	(3)	(7)	(45)	360

5. Notes relatives au bilan

5.1 Caisse, banques centrales

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013		31/12/2012	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Caisse	550		759	
Banques centrales	762	2	725	2
Valeur du bilan	1 312	2	1 484	2

5.2 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	424	567
Actifs financiers à la Juste Valeur par résultat sur option	18	3
Valeur au bilan	442	570
<i>Dont Titres prêtés</i>		

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Titres reçus en pension livrée		
Titres détenus à des fins de transaction		
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe		
- Actions et autres titres à revenu variable		
Instruments dérivés	424	567
Valeur du bilan	424	567

Les montants relatifs aux titres reçus en pension livrée comprennent ceux que l'entité est autorisée à redonner en garantie.

Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte		
Titres à la juste valeur par résultat sur option	18	3
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe	3	3
- Actions et autres titres à revenu variable	15	
Valeur du bilan	18	3

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
Passifs financiers détenus à des fins de transaction Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	401	540
Valeur du bilan	401	540

Passifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
Titres vendus à découvert		
Titres donnés en pension livrée		
Dettes représentées par un titre		
Dettes envers la clientèle		
Dettes envers les établissements de crédit		
Instruments dérivés	401	540
Valeur du bilan	401	540

Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

A fin juin 2013, le groupe LCL n'est pas concerné par des passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option.

5.3 Instruments dérivés de couverture

Les instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre d'une relation de couverture sont désignés en fonction de l'objectif poursuivi :

- de couverture de valeur,
- de couverture de résultats futurs,
- de couverture d'un investissement net en devise

Chaque relation de couverture fait l'objet d'une documentation formelle décrivant la stratégie, l'instrument couvert et l'instrument de couverture ainsi que la méthodologie d'appréciation de l'efficacité.

Couvertures de juste valeur

Les couvertures de juste valeur modifient le risque induit par les variations de juste valeur d'un instrument à taux fixe causées par des changements de taux d'intérêts. Ces couvertures transforment des actifs ou des passifs à taux fixe en éléments à taux variables.

Les couvertures de juste valeur comprennent notamment la couverture de prêts, de titres, de dépôts et de dettes subordonnées à taux fixe.

Couvertures de flux de trésorerie

Les couvertures de flux de trésorerie modifient notamment le risque inhérent à la variabilité des flux de trésorerie liés à des instruments portant intérêt à taux variable. Les couvertures de flux de trésorerie comprennent notamment les couvertures de prêts et de dépôts à taux variable.

Couvertures d'un investissement net en devise

Les couvertures d'un investissement net en devises modifient le risque inhérent aux fluctuations des taux de change liés à des détentions d'actifs ou de passifs dans des devises différentes de la devise de référence de l'entité.

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013			31/12/2012		
	Valeur marché		Montant Notionnel	Valeur marché		Montant Notionnel
	positive	négative		positive	négative	
Couverture de Juste Valeur	5 825	7 119	255 348	8 053	9 077	266 169
Taux d'intérêt	5 825	7 119	255 348	8 053	9 077	266 169
Capitaux propres						
Change						
Crédit						
Matières premières						
Autres						
Couverture de Flux de Trésorerie	-	-	-	-	-	-
Taux d'intérêt						
Capitaux propres						
Change						
Crédit						
Matières premières						
Autres						
Couverture d'Investissement nets dans une activité à l'étranger						
Total Instruments dérivés de couverture	5 825	7 119	255 348	8 053	9 077	266 169

5.4 Actifs financiers disponibles à la vente

Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013			31/12/2012		
	Valeur comptable	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres	Valeur comptable	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres
Effets publics et valeurs assimilées						
Obligations et autres titres à revenu fixe	687	7	(1)	997	36	(1)
Actions et autres titres à revenu variable	562	36	-	511	32	-
Titres de participation non consolidés	399	67	(3)	402	63	(2)
Total des titres disponibles à la vente	1 648	110	(4)	1 910	131	(3)
Créances disponibles à la vente						
Total des créances disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente (1)	1 648	110	(4)	1 910	131	(3)
Impôts		(18)	-		(27)	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs financiers disponibles à la vente (net d'impôts)		92	(4)		104	(3)

(1) dont 75 M€ comptabilisés au titre de la dépréciation durable sur titres et créances au 30 Juin 2013 (vs 74M€ au 30 juin 2012 et 75M€ au 31 décembre 2012)

5.5 Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
Comptes et prêts	16 854	16 098
<i>dont comptes ordinaires débiteurs sains</i>	<i>1 001</i>	<i>1 087</i>
<i>dont comptes et prêts au jour le jour sains</i>	<i>42</i>	<i>19</i>
Valeurs reçues en pension	207	229
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	314	311
Titres non cotés sur un marché actif		
Autres prêts et créances		
Valeur brute	17 375	16 638
Dépréciations	-	(1)
Valeur nette des prêts et créances auprès des établissements de crédit	17 375	16 637

Prêts et créances sur la clientèle

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
Opérations avec la clientèle		
Créances commerciales	231	226
Autres concours à la clientèle	89 481	89 416
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	7	7
Titres non cotés sur un marché actif		
Créances nées d'opérations d'assurance directe		
Créances nées d'opérations de réassurance		
Avances en comptes courants d'associés	3	3
Comptes ordinaires débiteurs	2 767	2 838
Valeur Brute	92 489	92 490
Dépréciations	(1 717)	(1 751)
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	90 772	90 739
Opérations de location financement		
Location-financement immobilier		
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées		
Valeur Brute	-	-
Dépréciations	-	-
Valeur nette des opérations de location financement	-	-
Valeur au bilan	90 772	90 739

Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique (hors opérations internes au Crédit Agricole)

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
Administrations centrales	1 840				1 840
Banques centrales	-				-
Etablissements de crédit	17 375	-	-		17 375
Institutions non établissements de crédit	472	2	1		471
Grandes entreprises	17 423	791	544	225	16 654
Clientèle de détail	72 754	1 706	759	188	71 807
Total prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle *	109 864	2 499	1 304	413	108 147

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 121 M€

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2012				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
Administrations centrales	1 851				1 851
Banques centrales	-				-
Etablissements de crédit	16 638	1	1		16 637
Institutions non établissements de crédit	286	1	-		286
Grandes entreprises	17 577	804	560	248	16 769
Clientèle de détail	72 776	1 658	724	219	71 833
Total prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle *	109 128	2 464	1 285	467	107 376

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 115 M€

5.6 Actifs transférés non décomptabilisés ou comptabilisés avec implication continue

En juin 2013, comme à fin 2012, le groupe LCL n'est pas concerné par des actifs transférés décomptabilisés ou non décomptabilisés

5.7 Dépréciations inscrites en déduction d'actifs financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2012	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2013
Créances sur les établissements de crédit	1		-	(1)	-		-
Créances sur la clientèle	1 751		426	(463)	-	3	1 717
<i>dont dépréciations collectives</i>	<i>467</i>		<i>21</i>	<i>(77)</i>		<i>2</i>	<i>413</i>
Opérations de location financement	-						-
Titres détenus jusqu'à l'échéance	-						-
Actifs disponibles à la vente	75		-				75
Autres actifs financiers	7		2	(2)		-	7
Total Dépréciations des actifs financiers	1 834	-	428	(466)	-	3	1 799

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2011	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2012
Créances sur les établissements de crédit	1		-	-		-	1
Créances sur la clientèle	1 724		670	(647)	-	4	1 751
<i>dont dépréciations collectives</i>	<i>441</i>		<i>60</i>	<i>(32)</i>		<i>(2)</i>	<i>467</i>
Opérations de location financement							-
Titres détenus jusqu'à l'échéance							-
Actifs disponibles à la vente	81		1	(7)			75
Autres actifs financiers	2		5	(1)		1	7
Total Dépréciations des actifs financiers	1 808	-	676	(655)	-	5	1 834

5.8 Exposition au risque souverain et non souverain sur les pays européens sous surveillance

Compte tenu du contexte économique confirmant les difficultés de certains pays de la zone euro à maîtriser leurs finances publiques, l'exposition du groupe LCL sur certains pays européens est présentée ci-après :

Exposition au risque souverain sur la Grèce, l'Irlande, le Portugal, l'Italie, Espagne, Chypre et la Hongrie

Le groupe LCL n'est pas concerné.

Exposition au risque non souverain sur la Grèce, l'Irlande, le Portugal, l'Italie, Espagne, Chypre, et la Hongrie

L'exposition du groupe LCL au risque non souverain sur les pays européens sous surveillance est détaillée ci-dessous. Elle porte sur les portefeuilles d'instruments de dettes et les prêts et créances accordés à la clientèle et aux établissements de crédit. Les expositions comptabilisées en trading et les engagements hors bilan sont exclues de cette analyse. La ventilation par pays est réalisée par pays de risque de la contrepartie.

Activité bancaire – Risque de crédit

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013				31/12/2012	
	Encours de crédit brut	Dont encours bruts dépréciés	Dépréciations sur base individuelle et collective	Taux de provisionnement des encours bruts	Encours de crédit net	Encours de crédit net
Grèce (y compris Chypre)	2	-	-	0,00%	2	2
Banque						
Clientèle de détail	1			0,00%	1	
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques	1			0,00%	1	1
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques						1
Collectivités locales						
Irlande	10	-	-	0,00%	10	15
Banque						
Clientèle de détail	-	-	-	0,00%	-	1
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques	10	-	-	0,00%	10	14
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques						
Collectivités locales						
Italie	118	2	2	1,69%	116	126
Banque						
Clientèle de détail						
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques	118	2	2	1,69%	116	126
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques						
Collectivités locales						
Espagne	175	2	2	1,14%	173	194
Banque						
Clientèle de détail	4	-	-	0,00%	4	4
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques	171	2	2	1,17%	169	190
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques						
Collectivités locales						
Portugal	5	1	-	0,00%	5	6
Banque						
Clientèle de détail	1	-	-	0,00%	1	1
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques	4	1	-	0,00%	4	5
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques						
Collectivités locales						
Hongrie	2	-	-	0,00%	2	1
Banque						
Clientèle de détail	1	-	-	0,00%	1	-
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques	1	-	-	0,00%	1	1
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques						
Collectivités locales						
	312	5	4	1,28%	308	344

source Base Bâle II

Les encours sont collectés sur la base d'inventaire à fin mai 2013 pour les données au 30 juin 2013 et à fin décembre 2012 pour les données au 31 décembre 2012.

Activité bancaire – Instruments de dettes

En juin 2013 comme à fin 2012, le groupe LCL n'est pas concerné.

5.9 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Dettes envers les établissements de crédit

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
Comptes et emprunts	13 420	15 198
<i>dont comptes ordinaires créditeurs</i>	500	547
<i>dont comptes et emprunts au jour le jour</i>	819	1 011
Valeurs données en pension		
Titres donnés en pension livrée		
VALEUR AU BILAN	13 420	15 198

Dettes envers la clientèle

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
Comptes ordinaires créditeurs	32 629	31 344
Comptes d'épargne à régime spécial	37 228	35 780
Autres dettes envers la clientèle	12 294	11 819
Titres donnés en pension livrée		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		
Dettes nées d'opérations de réassurance		
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques		
VALEUR AU BILAN	82 151	78 943

5.10 Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
<u>Dettes représentées par un titre</u>		
Bons de caisse	-	-
Titres du marché interbancaire	5 957	6 011
Titres de créances négociables	4 951	5 007
Emprunts obligataires	1 883	1 901
Autres dettes représentées par un titre	574	751
VALEUR AU BILAN	13 365	13 670
<u>Dettes subordonnées</u>		
Dettes subordonnées à durée déterminée	100	-
Dettes subordonnées à durée indéterminée	223	225
Dépôt de garantie à caractère mutuel	134	135
Titres et emprunts participatifs	122	143
VALEUR AU BILAN	579	503

5.11 Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

En juin 2013, comme en 2012, le groupe LCL n'est pas concerné par des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance.

5.12 Comptes de régularisation actif, passif et divers

Comptes de régularisation et actifs divers

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
Autres actifs	2 223	2 242
Comptes de stocks et emplois divers	-	-
Gestion collective des titres Livret développement durable		
Débiteurs divers (1)	2 140	2 139
Comptes de règlements	83	103
Capital souscrit non versé		
Autres actifs d'assurance		
Parts des réassureurs dans les provisions techniques		
Comptes de régularisation	1 473	1 332
Comptes d'encaissement et de transfert	926	890
Comptes d'ajustement et comptes d'écarts	1	1
Produits à recevoir	302	274
Charges constatées d'avance	153	111
Autres comptes de régularisation	91	56
VALEUR AU BILAN	3 696	3 574

(1) Dont 1 507 M€ au 30 juin 2013 suite à la collatéralisation avec CACIB dans le cadre des opérations de marché (contre 1 363 M€ en décembre 2012)

Comptes de régularisation et passifs divers

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
Autres passifs (1)	418	534
Comptes de règlements	60	136
Créditeurs divers	358	398
Versement restant à effectuer sur titres	-	-
Autres passifs d'assurance		
Autres		
Comptes de régularisation	1 450	1 829
Comptes d'encaissement et de transfert (2)	269	558
Comptes d'ajustement et comptes d'écarts	1	2
Produits constatés d'avance	446	448
Charges à payer	591	681
Autres comptes de régularisation	143	140
VALEUR AU BILAN	1 868	2 363

(1) Les montants indiqués incluent les dettes rattachées

(2) Les montants sont indiqués en nets.

5.13 Actifs et passifs liés aux actifs non courants destinés à être cédés

En juin 2013, comme en 2012, le groupe LCL n'est pas concerné par cette note annexe.

5.14 Immeubles de placement

En juin 2013, comme en 2012, le groupe LCL n'est pas concerné par cette note annexe.

5.15 Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2012	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2013
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	2 041		53	(37)		(12)	2 045
Amortissements et Dépréciations (1)	(753)		(71)	36		11	(777)
Valeur au bilan	1 288	-	(18)	(1)	-	(1)	1 268
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	591		17	(2)			606
Amortissements et Dépréciations	(458)		(14)	2			(470)
Valeur au bilan	133	-	3	-	-	-	136

(1) Y compris les amortissements sur immobilisations données en location simple

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2011	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2012
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	1 994		142	(73)		(22)	2 041
Amortissements et Dépréciations (1)	(706)		(134)	65		22	(753)
Valeur au bilan	1 288	-	8	(8)	-	-	1 288
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	584		31	(24)			591
Amortissements et Dépréciations	(452)		(30)	24			(458)
Valeur au bilan	132	-	1	-	-	-	133

(1) Y compris les amortissements sur immobilisations données en location simple

5.16 Provisions techniques des contrats d'assurance

En juin 2013, comme en 2012, le groupe LCL n'est pas concerné par cette note annexe.

5.17 Provisions

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2012	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2013
Risques sur les produits épargne logement	70		22		(2)			90
Risques d'exécution des engagements par signature	64		22	-	(19)			67
Risques opérationnels	28		12	(1)	(8)		(1)	30
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	305		12	(8)	(1)		-	308
Litiges divers	117		3	(2)	(4)		1	115
Participations	-							-
Restructurations	6							6
Autres risques	353		47	(55)	(30)		3	318
TOTAL	943	-	118	(66)	(64)	-	3	934

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2011	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2012
Risques sur les produits épargne logement	96				(26)			70
Risques d'exécution des engagements par signature	84		31	(2)	(49)		-	64
Risques opérationnels	29		5	(2)	(4)		-	28
Engagements sociaux (retraites) et assimilés (1)(2)	310		59	(47)	(68)		51	305
Litiges divers	134		6	(3)	(20)		-	117
Participations	-							-
Restructurations	6							6
Autres risques	361		84	(10)	(79)		(3)	353
TOTAL	1 020	-	185	(64)	(246)	-	48	943

(1) Dont 222M€ au titre des avantages postérieurs à l'emploi sur des régimes à prestations définies et 71 M€ au titre de la provision pour médaille du travail

(2) Le montant en "Autres mouvements" est lié à la mise à jour des écarts actuariels sur les provisions de retraite

Provision épargne logement

Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne logement sur la phase d'épargne

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
Plans d'épargne-logement		
Ancienneté de moins de 4 ans	842	593
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	1 825	1 800
Ancienneté de plus de 10 ans	4 216	4 443
Total plans d'épargne-logement	6 883	6 836
Total comptes épargne-logement	1 517	1 511
Total Encours collectés au titre des contrats épargne-logement	8 400	8 347

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

Les encours de collecte sont des encours sur base d'inventaire à fin mai 2013 pour les données au 30 juin 2013 et à fin novembre 2012 pour les données au 31 décembre 2012, et hors prime d'état.

Encours de crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
Plans d'épargne-logement	40	47
Comptes épargne-logement	222	248
Total Encours de crédits en vie octroyés au titre des contrats épargne-logement	262	295

Provision au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
Plans d'épargne-logement		
Ancienneté de moins de 4 ans	1	
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	5	1
Ancienneté de plus de 10 ans	84	67
Total plans d'épargne-logement	90	68
Total comptes épargne-logement	-	2
Total Provision au titre des contrats épargne-logement	90	70

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2012	Dotations	Reprises	30/06/2013
Plans d'épargne-logement	68	22		90
Comptes épargne-logement	2		2	-
Total Provision au titre des contrats épargne-logement	70	22	2	90

5.18 Capitaux propres

Composition du capital

Au 30 juin 2013, la répartition du capital et des droits de vote était la suivante :

Actionnaires	Nombre de titres au 01/01/2013	Nombre de titres émis	Nombre de titres remboursés	Autres mouvements	Nombre de titres au 30/06/2013	% du capital	% des droits de vote
Crédit Agricole S.A.	339 035 380				339 035 380	95,10%	95,10%
S A C A M Développement	17 471 652				17 471 652	4,90%	4,90%
Autres actionnaires	5				5	0,00%	0,00%
TOTAL	356 507 037	0	0	0	356 507 037	100,00%	100,00%

La valeur nominale des actions est de 5,18 euros et le montant du capital est 1 847 860 375 euros. Ces actions sont entièrement libérées.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement, indirectement ou de concert, 5 % ou plus du capital ou des droits de vote.

Actions de préférences

En Juin 2013, le groupe LCL n'est pas concerné par cette note annexe.

Résultat par action

	30/06/2013	31/12/2012
Résultat net part du Groupe de la période (en millions d'euros)	292	596
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période	356 507 037	356 507 037
Coefficient d'ajustement	1	1
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	356 507 037	356 507 037
Résultat de base par action annualisé (en euros)	1,64	1,67
Résultat dilué par action annualisé (en euros)	1,64	1,67

Dividendes

Au titre de l'exercice 2012, l'assemblée générale de LCL a approuvé le versement d'un montant total de 566 670 000 euros, soit un dividende net par action de 1,59 euro.

(en euros)	2012	2011	2010	2009	2008
Dividende net par action	1,59	1,54	1,42	1,28	1,46
Dividende global	566 670 000	549 020 837	506 239 992	456 329 007	520 499 544

Les montants relatifs aux dividendes payés au cours de l'exercice figurent dans le tableau de variation des capitaux propres. Ils s'élèvent à 566 670 milliers d'euros.

6. Engagements de financement et de garantie et autres garanties

Engagements donnés et reçus

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
Engagements donnés		
Engagements de financement	13 911	13 983
Engagements en faveur d'établissements de crédit	190	412
Engagements en faveur de la clientèle	13 721	13 571
Ouverture de crédits confirmés	7 558	11 927
<i>Ouverture de crédits documentaires</i>	170	175
<i>Autres ouvertures de crédits confirmés</i>	7 388	11 752
Autres engagements en faveur de la clientèle	6 163	1 644
Engagements de garantie	7 034	7 078
Engagements d'ordre d'établissement de crédit	1 525	1 517
<i>Confirmations d'ouverture de crédits documentaires</i>	114	111
<i>Autres garanties</i>	1 411	1 406
Engagements d'ordre de la clientèle	5 509	5 561
<i>Cautions immobilières</i>	62	8
<i>Autres garanties d'ordre de la clientèle</i>	5 447	5 553
Total engagements donnés	20 945	21 061
Engagements reçus		
Engagements de financement	10 021	12 492
Engagements reçus d'établissements de crédit	10 020	12 491
Engagements reçus de la clientèle	1	1
Engagements de garantie	45 755	44 683
. Engagements reçus d'établissements de crédit	43 360	42 332
. Engagements reçus de la clientèle	2 395	2 351
<i>Garanties reçues des administrations publiques et assimilées</i>	2 395	2 351
<i>Autres garanties reçues</i>	2 395	2 351
Total engagements reçus	55 776	57 175

Instruments financiers remis et reçus en garantie

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
Valeur comptable des actifs financiers remis en garantie (dont actifs transférés)	35 247	36 228
<i>Titres et créances apportés en garanties des dispositifs de refinancement (SFEF, Banque de France, CRH, CACB)</i>		
Titres prêtés		
Dépôts de garantie sur opérations de marché (1)	1 507	1 363
Titres et valeurs données en pension		
Total de la valeur comptable des actifs financiers remis en garantie	36 754	37 591
Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables ou réutilisés		
<i>Titres empruntés</i>		
<i>Titres & valeurs reçus en pension</i>		
<i>Titres vendus à découvert</i>		
Total juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables ou réutilisés		

(1) 1 507 M€ au 30 Juin 2013 suite à la collatéralisation avec CACIB dans le cadre des opérations de marché (contre 1 363M€ en décembre 2012)

Créances apportées en garantie :

Au 30 juin 2013, LCL a apporté 35 247 M€ de créances en garantie dans le cadre de la participation du groupe Crédit Agricole à différents mécanismes de refinancement, contre 36 228 M€ en 2012. LCL conserve l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

En particulier, LCL a apporté :

- 15 220 M€ de créances dans le cadre des opérations de refinancement du Groupe auprès de la Banque de France, contre 18 720 M€ en 2012,
- 1 357 M€ de créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre du dispositif SFEF (Société de financement de l'économie française), contre 1 369 M€ en 2012,
- 8 352 M€ de créances hypothécaires dans le cadre du refinancement auprès de la CRH (Caisse de refinancement de l'habitat), contre 8 345 M€ en 2012,
- 7 859 M€ de créances dans le cadre des opérations de refinancement du Groupe auprès de CACB (Crédit Agricole Covered Bonds) contre 7 794 M€ en 2012,
- 2 457 M€ de créances dans le cadre des opérations de refinancement avec FCT Evergreen au deuxième trimestre 2013.

7. Reclassements d'instruments financiers

Le groupe LCL n'a opéré ni en 2013 ni en 2012, de reclassements au titre de l'amendement de la norme IAS 39 publié et adopté par l'Union européenne en octobre 2008.

8. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou une dette réglée entre des parties avisées, consentantes dans une transaction conclue à des conditions normales.

Les montants de juste valeur indiqués ci-dessous représentent les estimations effectuées à la date d'arrêt. Les justes valeurs d'instruments financiers sont susceptibles de changer au cours d'autres périodes en raison de l'évolution des conditions de marché ou d'autres facteurs.

Les calculs effectués représentent la meilleure estimation qui puisse être faite. Elle se base sur un certain nombre de modèles d'évaluation et d'hypothèses. Dans la mesure où ces modèles présentent des incertitudes, les justes valeurs retenues peuvent ne pas se matérialiser lors de la vente réelle ou le règlement immédiat des instruments financiers concernés.

Dans la pratique, et dans une logique de continuité de l'activité, l'ensemble de ces instruments financiers pourrait ne pas faire l'objet d'une réalisation immédiate pour la valeur estimée ci-dessous.

8.1 Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013		31/12/2012	
	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée
Actifs	108 147	118 865	107 376	118 034
Prêts et créances sur les établissements de crédit	17 375	17 721	16 637	17 149
Prêts et créances sur la clientèle	90 772	101 144	90 739	100 885
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance				
Passifs	109 515	109 331	108 314	109 617
Dettes envers les établissements de crédit	13 420	13 816	15 198	15 673
Dettes envers la clientèle	82 151	81 715	78 943	78 943
Dettes représentées par un titre	13 365	13 241	13 670	14 501
Dettes subordonnées	579	559	503	500

Pour les instruments financiers, la meilleure estimation correspond au prix de marché de l'instrument lorsque celui-ci est traité sur un marché actif (cours cotés et diffusés).

En l'absence de marché ou de données fiables, la juste valeur est déterminée par une méthode appropriée conforme aux méthodologies d'évaluations pratiquées sur les marchés financiers : soit la référence à la valeur de marché d'un instrument comparable, soit l'actualisation des flux futurs, soit des modèles d'évaluation.

Dans les cas où il est nécessaire d'approcher les valeurs de marché au moyen d'évaluation, c'est la méthode de l'actualisation des flux futurs estimés qui est la plus couramment utilisée.

En outre, il est à noter que LCL prend en compte le rapport d'experts publié par l'IASB le 31 octobre 2008 et relatif à la valorisation de certains instruments financiers à la juste valeur cotés sur des marchés qui ne sont plus actifs.

Par ailleurs, dans un certain nombre de cas, les valeurs de marché se rapprochent de la valeur comptable. Il s'agit notamment :

- des actifs ou passifs à taux variables pour lesquels les changements d'intérêts n'ont pas d'influence notable sur la juste valeur, car les taux de ces instruments s'ajustent fréquemment aux taux de marché,
- des actifs ou passifs à court terme pour lesquels on considère que la valeur de remboursement est proche de la valeur de marché,
- des instruments réalisés sur un marché réglementé (ex : l'épargne réglementée) pour lesquels les prix sont fixés par les pouvoirs publics,
- des passifs exigibles à vue,
- des opérations pour lesquelles il n'existe pas de données fiables observables.

8.2 Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation

Actifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris créances rattachées et nets de dépréciation.

<i>(en millions d'euros)</i>	Total 30/06/2013	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3	Total 31/12/2012	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	424		424		567	-	567	
Créances sur les établissements de crédit								
Créances sur la clientèle								
Titres reçus en pension livrée								
Titres détenus à des fins de transaction								
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>								
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>								
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>								
Instruments dérivés	424		424		567	-	567	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	18	3	15		3	3	-	
Créances sur la clientèle								
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte								
Titres à la juste valeur par résultat sur option	18	3	15		3	3	-	
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>								
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	3	3			3	3	-	
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>	15		15					
Actifs financiers disponibles à la vente	1 648	-	1 648		1 910	1	1 909	
Effets publics et valeurs assimilées								
Obligations et autres titres à revenu fixe	687		687		997		997	
Actions et autres titres à revenu variable	961	-	961		913	1	912	
Créances disponibles à la vente								
Instruments dérivés de couverture	5 825	-	5 825		8 053	-	8 053	
Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur	7 915	3	7 912		10 533	4	10 529	
Transfert issu du Niveau 1								
Transfert issu du Niveau 2								
Transfert issu du Niveau 3								
Total des transferts vers chacun des niveaux								

Passifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris dettes rattachées.

<i>(en millions d'euros)</i>	Total 30/06/2013	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3	Total 31/12/2012	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	401	-	401		540	-	540	
Titres vendus à découvert								
Titres donnés en pension livrée								
Dettes représentées par un titre								
Dettes envers la clientèle								
Dettes envers les établissements de crédit								
Instruments dérivés	401		401		540		540	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option								
Instruments dérivés de couverture	7 119		7 119		9 077		9 077	
Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur	7 520	-	7 520		9 617	-	9 617	
Transfert issu du Niveau 1								
Transfert issu du Niveau 2								
Transfert issu du Niveau 3								
Total des transferts vers chacun des niveaux								

Changements de modèles de valorisation

Néant.

Instruments financiers valorisés selon un modèle de niveau 3

Néant.

9. Evènements postérieurs à la période intermédiaire

Néant.

10. Périmètre de consolidation au 30 juin 2013

Liste des filiales, coentreprises et entreprises associées	Pays d'implantation	Evolution du périmètre	Méthode de consolidation au 31/12/2012	% de contrôle		% d'intérêt	
				30/06/2013	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2012
Sociétés françaises intégrées globalement							
Banque Thémis	France		IG	100	100	100	100
CL Développement Economique "CLDE"	France		IG	100	100	100	100
Cie interprofessionnelle de financement immobilier "Interfimo"	France		IG	98,95	98,95	98,95	98,95
CL Europe	France	Fusion simplifiée	IG	0	100	0	100
Banque Française Commerciale Antilles Guyane "BFCAG"	France		IG	100	100	100	100
Sociétés européennes (hors France) intégrées globalement							
CL Verwaltung und Beteiligungs	Allemagne		IG	100	100	100	100

Entrées

Néant.

Sorties

Fusion simplifiée : fusion de l'entité CL EUROPE avec LCL au premier semestre 2013 (avec effet rétroactif au 01 janvier 2013).

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la société CREDIT LYONNAIS, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2013 tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 26 août 2013

PriceWaterhouseCoopers Audit

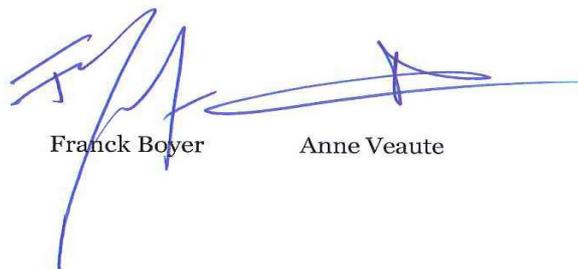
Mazars



Pierre Clavié



Catherine Pariset



Franck Boyer

Anne Veaute